

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

AVIS DE CONVOCATION

A :	Mme Brigitte Villeneuve	M. Marc Campagna
	Mme Nathalie Bellavance	M. Frédéric Asselin
	Mme Marie-Claude Lamarche	M. Clermont Lévesque
	M. Réal Leclerc	M. André Fontaine
	M. Serge Gagnon	M. Sylvain Tousignant
	M. Michel Morin	Mme Claire Messier
	M. Paul Asselin	M. Stéphane Berthe
	Mme Marie-Josée Beaupré	M. Jean-Guy Sénécal

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra le **VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016 À 18 H**, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne.

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance (491-11-2016);
2. Adoption de l'ordre du jour (492-11-2016);
3. Dépôt de la lettre de M. Jean-Marc Robitaille informant le greffier de sa démission à titre de maire de la Ville de Terrebonne à compter du 8 novembre 2016;
4. Prise de décision de décréter ou non une élection partielle ou élection par le conseil de l'un de ses membres au poste de maire (493-11-2016);
5. Mise en candidature au poste de maire de la Ville de Terrebonne ;
6. Vote secret;
7. Dépouillement des votes par le greffier ;
8. Résultat du vote ;
9. Proclamation d'élection et assermentation du maire;
10. Période de questions;
11. Levée de la séance (494-11-2016).

Donné à Terrebonne, ce 10^e jour du mois de novembre 2016.

Le greffier de la Ville,

Me Denis Bouffard, avocat

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

11 NOVEMBRE 2016

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le vendredi 11 novembre 2016 à 18 h à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, sous la présidence du maire suppléant, monsieur Marc Campagna, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Frédéric Asselin
Nathalie Bellavance	Clermont Lévesque
Réal Leclerc	André Fontaine
Serge Gagnon	Sylvain Tousignant
Michel Morin	Claire Messier
Paul Asselin	Stéphane Berthe
Marie-Josée Beaupré	Jean-Guy Sénécal

tous formant quorum.

Étaient également présents Monsieur Daniel Sauriol, directeur général par intérim, et Me Denis Bouffard, greffier.

Était absente Madame la conseillère Marie-Claude Lamarche.

RÉSOLUTION NO : 491-11-2016

PROPOSÉ PAR : Clermont Lévesque

APPUYÉ PAR : Jean-Guy Sénécal

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 492-11-2016

PROPOSÉ PAR : Marie-Josée Beaupré

APPUYÉ PAR : Sylvain Tousignant

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ

Dépôt - lettre de démission du maire

Dépôt de la lettre de M. Jean-Marc Robitaille informant le greffier de sa démission à titre de maire de la Ville de Terrebonne à compter du 8 novembre 2016.

RÉSOLUTION NO : 493-11-2016

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal, conformément aux articles 335 et 336 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, doivent décider de décréter ou non une élection partielle ou élire l'un d'entre eux à ce poste;

**IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Guy Sénécal
APPUYÉ PAR Sylvain Tousignant**

QUE le conseil tienne une élection par vote secret de ses membres au lieu d'une élection partielle au poste de maire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mise en candidature au poste de maire de la Ville de Terrebonne

Le greffier informe les membres du conseil de la procédure de mise en candidature et de vote.

M. Serge Gagnon propose M. Réal Leclerc comme candidat au poste de maire. M. Leclerc accepte.

M. Marc Campagna propose M. Stéphane Berthe comme candidat au poste de maire. M. Berthe accepte.

Vote secret

Le greffier distribue les bulletins de vote préparés à cet effet à chacun des membres du conseil présents.

Dépouillement des votes par le greffier

Les enveloppes sont ouvertes une à une et chaque bulletin est montré aux membres du conseil.

Résultat du vote

Pour M. Réal Leclerc : 6 votes.

Pour M. Stéphane Berthe : 9 votes.

M. Stéphane Berthe est élu à la majorité.

Proclamation d'élection et assermentation du maire

Le greffier proclame élu M. Stéphane Berthe et procède à son assermentation.

Période de questions

RÉSOLUTION NO : 494-11-2016

PROPOSÉ PAR : Sylvain Tousignant

APPUYÉ PAR : Clermont Lévesque

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Maire

Greffier
